



HAL
open science

Le partage des tâches : où sont les hommes ?

Marie-Agnès Barrère-Maurisson

► **To cite this version:**

Marie-Agnès Barrère-Maurisson. Le partage des tâches : où sont les hommes?. 2005. halshs-00009717

HAL Id: halshs-00009717

<https://shs.hal.science/halshs-00009717>

Preprint submitted on 22 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LE PARTAGE DES TÂCHES :

où sont *les hommes* ?

Marie-Agnès **BARRERE-MAURISSON** - MATISSE, CNRS - Université Paris1 - Groupe Division Familiale du Travail
Maison des Sciences Economiques - 106 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris - tel: 01 44 07 81 62 - fax: 01 44 07 83 36
barrere@univ-paris1.fr - <http://matisse.univ-paris1.fr/barrere/indexp.php> - <http://matisse.univ-paris1.fr/gdft>



*"les femmes reportent
le temps libéré
sur le domestique."*

Avec une participation croissante des femmes au marché du travail et la transformation des modes de vie en couple, les familles à deux actifs sont maintenant un modèle dominant. Il est alors légitime de se demander si une nouvelle répartition des rôles se met en place, les hommes prenant désormais plus de responsabilités à la maison, tout comme les femmes en prennent au travail.

Malheureusement les études récentes sur le partage des tâches montrent que les femmes sont encore aujourd'hui " les grandes perdantes " puisqu'elles cumulent les inégalités. Inégalités sur le marché du travail, où elles occupent des emplois moins bien protégés et rémunérés que les hommes. Mais également inégalités dans le couple, **car elles réalisent environ 70% des tâches purement domestiques et 60% des tâches parentales.** Et la participation des deux sexes au travail réalisé à la maison diffère non seulement en termes de quantité de temps mais aussi en termes de qualité.

On a calculé pour la première fois dans notre enquête que le temps " parental " ; c'est-à-dire le temps passé pour s'occuper des enfants, représentait un travail à mi-temps (19 heures par semaine pour un même individu). Mais les mères en font deux fois plus que les pères. Qui plus est, elles accomplissent les tâches les moins nobles : faire le " taxi " pour les enfants, et s'occuper de leurs repas, de leur toilette, de les habiller. Par contre les pères ont avec leurs enfants des occupations plus gratifiantes et ludiques de sociabilité : regarder la télévision, faire des activités à l'extérieur de la maison.

Quant aux tâches purement domestiques, force est de constater qu'elles constituent ce que l'on appelle un " noyau dur " : sur ce domaine le partage n'évolue guère, se fait toujours au détriment des femmes, surtout dans les familles avec enfants, alors que les jeunes couples sont plus égalitaires. **Et la réduction de la durée du travail, tout comme le travail à temps partiel des femmes, ont renforcé le clivage : les femmes reportent le temps libéré sur le domestique.**

" Les femmes réalisent environ 70% des tâches purement domestiques et 60% des tâches parentales "



Pourquoi existe-t-il de tels freins au partage égalitaire des tâches entre les hommes et les femmes ? Les raisons sont bien sûr multiples et se conjuguent : économiques, sociales, culturelles. Mais, dans un couple, la question porte en réalité sur le partage de l'ensemble du travail : le rémunéré et le non rémunéré. Et soit on peut trouver un équilibre sur les deux postes, avec des carrières équivalentes et un partage équitable du familial ; soit l'un privilégie un des postes (l'emploi, par exemple), le second prenant une plus grande part de l'autre (le parental et le domestique). C'est pourquoi les mesures visant à concilier la vie professionnelle et la vie familiale ont tant d'écho aujourd'hui. **Car l'enfant représente un investissement de plus en plus valorisé par les couples** ; à l'inverse, on note un relatif désinvestissement croissant du travail, surtout pour les jeunes générations.

Des évolutions sont manifestes cependant. Tout d'abord le phénomène que l'on a qualifié de " nouveaux pères ", c'est-à-dire l'engagement plus important des hommes dans les responsabilités parentales (souvent du fait des séparations conjugales) ; mais aussi l'attitude des jeunes pères, comme l'atteste la prise du congé de paternité. Egalement le recul de l'âge de la mise en couple : les célibataires " trentenaires " ont un autre rapport à la prise en charge des tâches domestiques ; ou même le développement des services à la personne et à la famille. Peut-être également va-t-on vers une plus grande indistinction des rôles masculin et féminin ; à témoin les familles homoparentales.

" L'enfant représente un investissement de plus en plus valorisé par les couples "



Que faire alors ? En premier lieu, peut-être, à l'heure où l'on parle de " parité professionnelle " faudrait-il lui associer obligatoirement la mise en place de mesures favorisant la " parité domestique et parentale ". Le développement des services, via la puissance publique, mais aussi les entreprises ou les collectivités est certainement un élément favorable. Mais il faut revaloriser les tâches familiales, qu'elles soient parentales ou domestiques. Et cela peut passer par la promotion de l'image et donc de la place des hommes dans la famille, auprès des enfants et dans les tâches domestiques. Un défi que l'ensemble de la société se doit de relever et auquel tous les acteurs doivent apporter leur concours, y compris les médias.

M.-A.Barrère-Maurisson auteur de "Travail, famille : le nouveau contrat", Gallimard, Folio actuel

